Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20260407-2026_04_07_11-DE

Mairie de Plozevet
Ti-Kêr Plozeved

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL N°2
DU 07 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 07 Avril, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Plozévet se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Claudie GUÉNOLÉ, Maire.

Date de convocation : le 02 Avril 2026.

Etaient présent :

Messieurs : BALLAHMER Lounis, BOURDON Fabien, GOYAT David, KERE Bernez, LAGADEC Patrice, LE DISSEZ Mordiern, LECLERE Loïc, MAUDUIT Wilfrid, PHILIPPON Ion, QUEMENER Luc.

Mesdames : BARTHELEMY Christine, BERNARD Martine, BLEAUMELEN Marie-Thérèse, BREMAUD Brigitte, GUENOLE Claudie, GUEZENNEC Emmanuelle, LE REUN Jessica, L'HEVEDER Anne-Rozenn, PODDA Marion, SQUIBAN Mathilde, TANGUY Dominique, ZILLER Fanny.

Absents :

Monsieur ANGEBAUD Roger a donné procuration à Monsieur LE DISSEZ Mordiern.

Assistait également à la réunion :

Monsieur Philippe LANNOU, Secrétaire Général.

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de présents : 22
Nombre d'absents : 01
Nombre de procurations : 01
Nombre de votants : 23

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20260407-2026_04_07_11-DE

2026-04-07-11

DESIGNATION ELUS COMMISSION

AMENAGEMENR, REVITALISATION DU CENTRE BOURG ET URBANISME

Pour donner suite aux élections municipales du 21 Mars 2026, Madame La Maire, conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, propose pour la Commission : **Aménagement, Revitalisation du centre bourg et Urbanisme**, les élus ci-dessous :

Titulaires :
- La Maire
- Madame BREMAUD Brigitte
- Monsieur BOURDON Fabien
- Monsieur ANGEBAUD Roger
- Monsieur MAUDUIT Wilfrid
- Monsieur LE DISSEZ Mordiern
- Monsieur LECLERE Loïc

Suppléants :
- Monsieur KERE Bernez
- Monsieur GOYAT David
- Madame LE REUN Jessica
- Madame BERNARD Martine
- Madame SQUIBAN Mathilde
- Monsieur LAGADEC Patrice

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- Valide les élus ci-dessus pour être membre titulaires et suppléants de la commission : **Aménagement, Revitalisation du centre bourg et Urbanisme.**

Pour copie certifiée conforme.
A Plozévet, le 07 Avril 2026.

La Maire,
Claudie GUÉNOLÉ.

